

PROGRAMME

Les droits de la victime dans la procédure pénale

Vers la possibilité de faire appel
d'une relaxe ou d'un acquittement ?

COLLOQUE
de l'Institut pour la Justice
mardi 1^{er} février 2011

Salle Lamartine
101 rue de l'Université, 75007 Paris

Inscription impérative
avant le
28 janvier 2011

(Carte d'identité exigée à l'entrée)

sur
publications@institutpourlajustice.com

ou contactez nous



INSTITUT POUR LA JUSTICE

CITOYENS POUR L'ÉQUITÉ

140 rue de Rennes
75006 Paris

01 70 38 24 07

www.institutpourlajustice.com
www.publications-justice.fr



INSTITUT
POUR LA JUSTICE
CITOYENS POUR L'ÉQUITÉ

9h - 9h30

Ouverture

Jean-Philippe Maurer, député du Bas-Rhin, auteur de plusieurs propositions de loi visant à renforcer le droit des victimes.

9h30 - 11h

Rôle de la victime et égalité des armes

Philippe Bonfils, agrégé des Facultés de droit, professeur à l'université Paul Cézanne

L'action pénale de la victime

Alain Boulay, président de l'APEV (Aide aux Parents d'Enfants Victimes)

Quelle place pour la victime dans la procédure pénale ?

Christophe Ayela, avocat associé, directeur du département Contentieux, Mayer Brown Paris

La victime et la procédure pénale, une partie négligée ?

11h - 12h30

Table ronde – débat

La victime doit-elle être à « armes égales » avec les autres parties ?

Modérateur : **Dominique Rizet**, journaliste

André Vallini, député de l'Isère, ancien président de la commission Outreau

Jean-Paul Garraud, député de Gironde, ancien magistrat

Stéphane Maitre, avocat au barreau de Paris

Philippe Bilger, avocat général à la Cour d'appel de Paris

14h - 15h30

Partie civile et droit d'appel au pénal

Claude Mathon, avocat général à la Cour de cassation
L'exigence du droit d'appel en cas d'acquittement ou de relaxe : une cohérence juridique

Xavier Bébin, juriste criminologue, délégué général de l'Institut pour la Justice

Le droit d'appel de la victime : une légitimité philosophique

Michèle Bidart, mère d'enfant victime
Témoignage

15h30 - 17h

Table ronde – débat

Vers un droit d'appel de la victime, en particulier en cas d'acquittement ou de relaxe ?

Modérateur : **Hélène Lecomte**, journaliste

Michel Bénichou, avocat, chef de la délégation française auprès du Conseil des Barreaux Européens

Gilbert Collard, avocat au barreau de Marseille, Président de la Coordination européenne des droits de l'Homme

Christophe Eoche Duval, haut fonctionnaire, apparenté à une victime

Jean-Claude Kross, ancien avocat général à la Cour d'appel de Paris

17h

Clôture et cocktail au salon Mars III